

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES A

Durée : 3 heures

ALLEMAND

PRESENTATION DE L'EPREUVE

Pour rappel, l'épreuve d'allemand en PT LVA dure 3h et consiste à rédiger en allemand une synthèse de cinq documents récents en 450-500 mots. Ces cinq documents sont trois textes et deux autres types de documents qui peuvent être aussi bien une image, un schéma, une bande dessinée qu'un graphique, un tableau de chiffres ou de statistiques.

Le sujet d'allemand de la session 2019 reposait sur trois textes et deux schémas.

La problématique concernait la perspective écologique, scientifique et économique d'un avenir sans viande.

Méthodologie

D'un point de vue méthodologique, l'exercice de synthèse est plus ou moins maîtrisé ; cependant des problèmes demeurent sur le plan de la structure. Les introductions sont souvent trop longues et les conclusions souvent trop courtes. Dans les introductions, la citation des titres des documents est particulièrement maladroite. Les conclusions, souvent trop courtes car bâclées, ne sont parfois composées que de deux lignes, ce qui déséquilibre la structure de la synthèse.

Des irrégularités de traitement des cinq documents sont à déplorer cette année encore. Les schémas sont majoritairement moins exploités que les documents textuels, ce qui est fortement pénalisé. Cette réalité révèle une faiblesse lexicale des candidats.

Le jury rappelle que tous les documents doivent être étudiés à part égale, qu'ils soient textuels, visuels, chiffrés ou les trois à la fois. Une attention particulière devrait être portée au niveau de la préparation de l'épreuve sur ces documents non-textuels. Ils posent problèmes chaque année. Les candidats en parlent moins ou mal.

Pour ce qui est des documents textuels, on retrouve trop de citations des textes copiés-collés. Peu de guillemets sont ouverts alors que des passages entiers des textes sont repris. Cette façon de faire est pénalisée par le jury. Le candidat doit reformuler avec ses propres mots et n'utiliser la citation des textes qu'avec parcimonie. En citant trop les textes, les candidats montrent une fois de plus qu'ils n'ont pas assez de vocabulaire pour développer leur synthèse.

Il est bon de rappeler que les documents textuels ne doivent être ni plagiés, ni trop cités avec des guillemets mais fidèlement reformulés avec d'autres mots.

Trop d'étudiants ont oublié de mettre un titre à leur synthèse, cet oubli est pénalisé. De même il est très malvenu de faire une faute dans le titre. Une relecture attentive pourrait éviter ces deux erreurs dès le début du devoir. Un bon titre doit être court et percutant. Il doit reprendre la problématique de l'ensemble des documents et non de quelques-uns.

Le nombre de mots de la synthèse a été relativement bien respecté cette année, ce dont le jury se réjouit. Nous rappelons que le nombre de mots doit être indiqué en fin de copie, certains candidats font un décompte tous les dix ou vingt mots, ce qui permet de contrôler la véracité du comptage.

Beaucoup d'étudiants ont rédigé des devoirs trop longs et ont décidé de rayer *in fine* des paragraphes entiers pour respecter le nombre de mots exigé, ce qui a pour conséquences de nuire à la structure du tout. Là encore, la méthodologie doit être optimisée.

Autre problème récurrent : certaines copies ont des écritures illisibles. L'écriture d'une copie de concours doit être soignée.

Langue

La langue allemande est à améliorer sur le plan lexical, stylistique et grammatical. Le lexique doit être enrichi pour éviter les formules devenues trop basiques de type « *es gibt* », « *er hat* », « *er ist* ».

Il est impardonnable à ce niveau de trouver dans les copies « *das Arbeit* », « *dem Welt* », « *im 2013* », « *mit dem Zeit* », « *ist gekommen* », ces fautes montrent que des points de grammaire essentiels ne sont toujours pas maîtrisés.

La place des mots dans la phrase allemande pose toujours problème : comment se fait-il que le verbe ne soit pas à la fin des phrases après « *dass* » ou « *wenn* » ? Bien des erreurs grammaticales constatées également en début de phrase où des compléments de lieux et de temps se suivent se plaçant allègrement avant le verbe.

Pour conclure sur une touche positive, la maîtrise de l'épreuve s'améliore mais elle pourrait être optimisée en respectant les points méthodologiques et grammaticaux soulevés dans ce rapport.

Tous les candidats ont compris le sujet, seules quelques nuances sémantiques n'ont pas été captées. Ce sujet était facile d'accès et très présents dans les débats actuels, à ce titre il ne comportait pas de difficultés majeures. D'ailleurs, de très bonnes copies montrent que plusieurs candidats maîtrisent parfaitement et la langue allemande, et l'exercice de la synthèse.

ANGLAIS

PRESENTATION DU SUJET

Le dossier proposé cette année portait sur le système carcéral américain, sujet complexe qui ne cesse de faire débat, en particulier depuis la mise en place de politiques sécuritaires (*war on drugs*) dans les années 1970-1980. Le dossier était composé de cinq documents permettant aux candidat.e.s de comprendre les **enjeux politiques, sociaux et éthiques** que cette problématique représente pour la démocratie américaine, dépassant la dichotomie politique classique entre Républicains et Démocrates.

Attentes du jury

Comme dans le rapport précédent, on rappellera les principes de base de l'exercice de la synthèse :

- Respect du nombre de mots (entre 450 et 500 mots)
- Objectivité et recours aux éléments du dossier uniquement
- Référence à tous les documents du dossier (l'oubli de document est sévèrement pénalisé)
- Restitution des idées principales du dossier en établissant des liens entre elles
- Un développement structuré et équilibré : titre, introduction, développement en deux ou trois parties, conclusion + décompte de mot (les oublis de titre ou de décompte sont pénalisés)
- La correction est effectuée selon trois critères : langue, méthodologie et compréhension/restitution, respectivement sur 20, 15 et 15 points.

À titre indicatif, sur cette session, sur 2428 copies, le jury a relevé 134 copies où le titre avait été oublié, et 109 où l'un des documents n'avait pas été traité (soit 4,5 et 4,3 % des copies respectivement).

Par ailleurs, cette année, le jury a particulièrement été vigilant quant **au traitement effectif** des documents. Il avait été constaté lors de la session précédente que certains candidats tendaient à insérer la mention d'un document alors que celui-ci n'était pas analysé. Pire, dans certains cas, la mention du document se retrouve juxtaposée à un contenu n'ayant aucun rapport avec le contenu du document mentionné. Cela s'est répété cette année, notamment avec le document 5. Dans ces cas, **le jury a considéré que le document n'avait pas été traité. Cela revient donc à un oubli de document** (voir exemples dans la partie « document iconographique » ci-dessous).

Méthode

Traitement général du sujet

Nous avons noté cette année que les articles de presse avaient été assez bien compris dans leur globalité.

Citons toutefois quelques contre-sens fréquents, notamment sur l'évolution du système carcéral depuis 2009 et la chronologie du *First Step Act*. Beaucoup ont présenté la loi comme étant déjà passée alors qu'elle était encore en discussion (*a bill*), expliquant que les chiffres en baisse étaient la conséquence des réformes entamées, ajoutant même parfois que c'était grâce au président Trump que la population carcérale était en baisse. D'autres contre-sens témoignaient d'une mauvaise compréhension du dossier et de ses enjeux (« *One may wonder whether mass incarceration has created a better system* » ou encore « *the problem was caused by drugs and war* »).

Notons également une confusion très fréquente entre les concepts de racisme, de discrimination et de ségrégation, comme si ces termes étaient interchangeables. De même, mentionner l'apartheid en

conclusion n'est pas adapté dans ce dossier portant sur le système américain. Rappelons ici qu'il est très maladroit de chercher à calquer des notions vues en classe (notamment les notions de *gender gap* ou encore de *racial profiling*) et de tenter de tirer des documents des significations qui peuvent s'en rapprocher. Toutefois, les candidat.e.s ayant compris et expliqué que l'incarcération de masse aux Etats-Unis était parfois considérée comme une **nouvelle forme de ségrégation** (« *The New Jim Crow* ») ont été valorisé.e.s, en particulier lorsque la copie mentionnait les implications pour la **démocratie américaine** (perte du droit de vote mentionné en document 1).

Le jury a été désagréablement surpris de lire que certain.e.s pensaient que les Afro-Américains étaient des immigrés et ont poussé ce raisonnement jusqu'à voir un lien avec la question migratoire sous la présidence Trump (en utilisant les termes d' « *aliens* » ou de « *foreigners* »).

Trop souvent, la problématique a été transformée en « *is the American system good and fair ?* », ce qui pouvait au mieux faire l'objet de la première partie du développement. Il convient donc d'inviter les candidat.e.s à systématiquement **définir au préalable les notions abordées**. Cela permettrait notamment d'éviter des plans où le sujet semble pris à l'envers, offrant une définition bancale de l'incarcération de masse en conclusion.

Si comme souvent, le dessin de presse (doc. 5, voire ci-dessous pour plus de détails) a été le grand oublié du dossier, il semble que le graphique (doc. 4) a également posé problème. Ce dernier a parfois été mal lu : un certain nombre de candidat.e.s ont compris que le graphique montrait le nombre de chômeurs en prison, et que les chômeurs avaient plus de chance d'être arrêtés. Le graphique faisait notamment écho au document 1 en apportant une lumière particulière sur la situation des femmes dans le système carcéral. Certaines copies mentionnaient d'ailleurs de façon très juste l'idée d'une **double peine** pour les femmes noires.

Comme on s'y attendait, beaucoup se sont perdus dans les chiffres en en citant beaucoup trop, ce qui a parfois d'ailleurs biaisé leur résumé, les amenant à se concentrer avant tout sur la **question raciale** et à éluder ou juste citer le *First Step Act* sans en donner la **dimension consensuelle** au niveau politique. Il fallait éviter d'aborder les projets de réforme uniquement en conclusion (même s'il était déjà bien de les mentionner, plutôt que pas du tout !), car il s'agissait d'un élément important de réponse à la question posée, qui méritait d'être développé dans un paragraphe dédié aux solutions envisagées pour améliorer le système carcéral américain. Or, pour arriver à traiter des efforts vers la réforme, encore fallait-il avoir un stock suffisant de mots, chose qui n'était possible qu'en synthétisant au maximum certaines informations. Il fallait ainsi soigneusement **choisir les chiffres les plus parlants**.

Le dossier invitait de lui-même à considérer le système comme injuste et le jury a veillé à ne pas pénaliser les adjectifs qui allaient dans le sens du dossier, même s'ils pouvaient être considérés comme subjectifs, à condition qu'ils soient utilisés avec justesse et très parcimonieusement. Nous invitons de nouveau les candidat.e.s à ne pas faire de commentaires personnels sur les chiffres et la situation comme cela a été le cas cette année. Relevons ainsi des expressions telles que : « *an interesting* (intéressant dans le texte) », « *compelling numbers* », « *incredible numbers* », etc. Des candidat.e.s perdent des points en conclusion, souvent par maladresse linguistique : ex, « *let's hope that the First Step Act will solve some problems* » au lieu d'un plus neutre « *the First Step Act may solve some problems* », par exemple.

Les meilleures copies ont ainsi fait état de la **dimension historique** de ce sujet complexe, tout en saisissant les enjeux actuels, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux. Ceux et celles qui ont bien mis en évidence que les communautés américaines de couleur étaient sur-représentées en prison

depuis les politiques sécuritaires des années 1970, malgré une consommation de drogue similaire à celle des blancs, ont fait preuve d'une finesse d'analyse qui a été appréciée.

Dans les grandes lignes, voici ce qu'on pouvait attendre en termes de plan pour le sujet :

1. What is mass incarceration?
 - a) *The Land of the Free? / The highest number of prisoners in the world*
 - b) *The result of more than 40 years of policies*
 - c) *Inequalities and discrimination / minorities are overrepresented in American prisons*

2. The issues with the current American criminal justice system
 - a) *Social consequences / the human cost of the prison experience*
 - b) *The economic cost of prison*
 - c) *Political consequences / A violation of America's values?*

3. The need for reform ... but complex issues remain to be solved
 - a) *A new dawn?*
 - b) *The First Step Act – towards more fairness?*
 - c) *Opposition to the reform / criticisms of the reform*

Un exercice de synthèse

Cette année encore, le jury constate une réelle difficulté pour une partie des candidats à aller au-delà des constats en restant sur une énumération de faits sans vraiment **problématiser** ni construire l'argumentation.

De manière générale, les maladresses ou approximations de méthodologie sont souvent récurrentes dans une même série de copies : introductions trop longues, problématique collée en fin d'introduction sans lien avec l'énumération des documents.

Nous déplorons particulièrement cette année une tendance majeure à copier des expressions issues des articles de presse (parfois sous forme de citation, parfois en se réappropriant les phrases du texte), la synthèse finale ne devenant qu'un patchwork de fragments laissant à penser que les candidats n'avaient pas compris le dossier, et surtout ne maîtrisaient pas l'exercice de la synthèse, ne proposant au mieux que des résumés des documents. Rappelons ici que les candidat.e.s sont évalués sur la **mise en relation des contenus de façon logique**.

S'il est évident que le nombre de mots imposé oblige les candidat.e.s à sélectionner les informations du dossier, il convient de donner un nombre de détails suffisant pour montrer les enjeux du dossier. Citer l'existence du projet de loi sans parler de son contenu (*rehabilitation programs, drug treatment, vocational training*) et de l'opposition qu'il soulève (avec la notion de '*criminal leniency*' d'une part, et l'idée que le racisme et les inégalités perdurent d'autre part) revenait à oublier un pan entier du dossier. Peu de candidat.e.s ont été en mesure d'expliquer de façon claire que le lien entre l'incarcération de masse et la drogue était complexe et variait selon les réalités locales, choisissant parfois d'insérer cette information de façon aléatoire et confuse.

Rappelons pour finir qu'une conclusion très longue laisse à penser que le candidat n'a pas fait un travail de synthèse suffisant en amont.

On notera cependant, dans la lignée des sessions précédentes, une meilleure maîtrise de la rédaction des paragraphes, avec des *topic sentences* mieux identifiées et rédigées, mais l'ensemble du paragraphe reste cependant souvent très juxtaposé.

Titres

Cette année encore, beaucoup de titres (134) ont été oubliés (malus de -3 sur 50).

Nous regrettons également l'omniprésence de titres trop faciles, ne démontrant aucun effort d'analyse du sujet, par exemple : « *Mass Incarceration in the US* ». Le jury réfléchira à la possibilité de pénaliser ces titres, qui souvent ne font que recopier les mots-clefs donnés en sujet.

Certains titres reviennent de façon assez maladroite chaque année, résultant en des formulations qui laissent à penser que les candidat.e.s ne réfléchissent pas au sens des mots utilisés : notamment « *Making Incarceration Great Again* » (!), « *Mass Incarceration is coming* » ou encore « *Mass Incarceration, a boon or a bane ?* ». Notons en général un grand succès pour les réinterprétations du slogan popularisé par Donald Trump (*Making Justice Great Again, Making the American flag Great Again, Make America free again : a reform of the justice system*) qui peuvent avoir tendance à devenir répétitifs pour les correcteurs. Le jury acceptera volontiers des références à des films, séries, l'actualité... mais à condition que cela soit judicieux et habile (voir ci-dessous).

Nous invitons également les candidat.e.s à éviter d'essayer de plaquer du vocabulaire dans les titres, avec cette année le terme *scourge* qui revient de façon très fréquente (« *Prisons are a scourge* »).

Quelques bons titres ont été relevés et bonifiés, par exemple :

- *America Unchained / Unchaining America*
- *In jails we trust*
- *Land of the jailed*
- *A first step for inmates, a giant leap for social justice*
- *Orange is the new trend / Orange is the new black / Orange is the new flag*
- *Prison Break / Does the incarceration system need a (prison) break?*
- *Emptying crowded jails: the new American dream*
- *United Jails of America*
- *Mass Incarceration: A combined legacy of segregation and the war on drugs*
- *The « Bar-Spangled Banner » / The Orange-Spangled banner*

Traitement du document iconographique

Comme dans les rapports précédents, nous remarquons que le document iconographique, s'il est cité, n'est pas toujours analysé. Trop de candidat.e.s n'ont fait qu'utiliser le titre de l'image sans même la décrire. Une grande partie des copies s'arrêtait également à l'idée que le document montrait qu'il y avait beaucoup de prisonniers aux États-Unis, ce qui était une analyse assez pauvre du document.

Une bonne analyse de l'image devait souligner le **paradoxe** entre les valeurs américaines et la réalité, le drapeau américain devenant une cage ou la cellule d'une prison, tout en rappelant l'**ironie** contenue dans le titre '*Land of the Free*'. Beaucoup de candidat.e.s n'ont pas vu le côté ironique du document iconographique et en sont restés à une description d'image. A l'inverse, dire que l'image montrait avec humour un paradoxe de la société américaine démontre d'un manque de nuance pour différencier les deux notions.

Certaines formulations étaient maladroitement affirmant que l'image représentait l'ensemble de la population carcérale, alors que d'autres dénonçaient du sexisme de la part du dessinateur. Certain.e.s

se sont risqués à des interprétations douteuses « *The caricature also shows the presence of drugs. Some people have their eyes wild opened likes they are under the drugs effect* ».

Attention à ne pas faussement traiter un document, c'est-à-dire à le mentionner ou le citer sans l'exploiter, ou en faisant croire qu'on l'exploite. Comme annoncé en introduction, le jury considère que cette pratique est équivalente à oublier un document (note de méthodologie divisée de moitié).

Par exemple :

- “*This system is absurd because the number of prisoners is the highest of the world. The documents 1, 4 and 5 show this, because USA prisoners population represents 25 percent of world's prisoners population*”. Il s'agissait de la seule mention du document 5 dans cette copie et ce n'est pas ce que le document 5 montre.
- Ou encore “*In the United States, half of American have a family member who has been incarcerated, man or woman because both of them are touched at the same way, all of that has a cost, more than \$270 billion (doc 1, 2, 5)*”. Il s'agissait là aussi de la seule mention du document 5 dans cette copie et il n'était nullement question dans le dessin de presse de coût du système carcéral, de famille ou de population femme/homme !

Introductions

Certaines synthèses ont encore **des introductions trop longues** (plus du quart de la copie) où les documents sont présentés (dates, auteurs, titres dans leur intégralité, donnant l'impression que l'introduction n'a aucun contenu) et parfois même résumés, alors que ce point est systématiquement soulevé dans nos rapports de jury. Il en découle à la fois des répétitions avec les points évoqués dans le développement de la synthèse et souvent un développement déséquilibré où il manque des éléments importants (pour respecter le nombre de mots). Rappelons **qu'il n'est pas nécessaire de faire une liste précise des documents du dossier ni de résumer le contenu des documents** : le jury préfère que les candidats « gardent leurs mots » pour leur permettre de mieux développer leurs idées par la suite.

Nous regrettons cette année **encore le trop grand nombre de phrases d'accroche mentionnant des éléments extérieurs au dossier** (même si cette tendance est en baisse), allant des sanctions américaines en Iran (!) au mouvement *Black Lives Matter*. Par ailleurs, il convient également **d'éviter les platitudes** : commencer son devoir par une phrase telle que « *prisons have always been used to control bad people* » ne présage en général rien de bon pour la suite.

Beaucoup de candidats cette année ont habilement commencé leur copie en intégrant tout de suite quelques faits pour décrire le concept de « *mass incarceration* » (*2.2 million prisoners / highest incarceration rate*) ou pour introduire d'emblée l'historique (« *war on drugs* »). Cela permettait poser le problème et d'aborder rapidement la question de la discrimination en premier paragraphe.

En revanche, le jury s'étonne d'avoir trouvé plusieurs copies où les candidats n'énonçaient *aucune* problématique dans leur introduction. C'est là **une grave erreur de méthodologie**. Si l'on peut se dispenser d'une annonce de plan (même si cela est conseillé pour aider le candidat à structurer sa pensée), **on ne peut pas se dispenser de problématique** : de quoi traite alors le développement ? Par rapport à quoi structurer le devoir ? Comment choisir ses arguments, construire ses paragraphes si l'on ne connaît pas la question à laquelle on répond ?

C'est d'ailleurs bien souvent un écueil fatal : les candidats ayant adopté cette pratique se sont engouffrés dans des plans qui ne fonctionnaient pas (discrimination / volonté de trouver une solution / conséquences sociales du problème de *mass incarceration*) et surtout, ont rédigé des conclusions qui ne répondaient absolument pas à la question posée en début de dossier (ex : « *Overall, prisoners*

cannot find jobs after their release and it pushes them on the path of crime again, leading them to prison, which emphasises the issue of mass incarceration »). Et pour cause : aucune question ou problématique n'était posée au début de leur devoir ! Les candidats perdent alors des points non seulement en méthodologie, mais aussi en traitement de la problématique.

Annnonce et formulation de la problématique

Outre les problèmes grammaticaux évoqués ci-dessous, on relèvera cette année encore de grosses difficultés à intégrer la problématique, sans doute parfois liées à la méconnaissance du verbe « to address » et le sens du gérondif (*addressing mass incarceration issues...*). On aimerait croire que « towards » n'est pas un mot qui pose problème, mais rien n'est moins sûr au vu des exemples suivants : « *So we may wonder, addressing mass incarceration in the US: towards a better and fairer system?* », « *Hence the question: are mass incarceration issues in the US towards a better and fairer system* », « *To what extent the documents under study able us to say that addressing mass incarceration issues in the US: towards a better and fairer system?* », « *So addressing mass incarceration in the US: towards a better and fairer system?* ».

Il vaut mieux reformuler la question avec ses propres mots plutôt que de recopier verbatim la question donnée, qui n'est là, rappelons-le, que pour guider le candidat à orienter sa synthèse. Par exemple : « *so we will wonder to what extent can we say that reduce the mass incarceration will contribute to make a better and fairer system in US?* ». Bien que grammaticalement incorrect, on voit que le candidat a compris le sens du sujet, qu'il a reformulé avec ses propres termes.

Notons qu'il est recommandé d'éviter le « we », qui n'est pas idiomatique en anglais pour ce type d'écrit, et que les correcteurs apprécient les annonces de problématiques un peu plus recherchées que les phrases commençant par « So, we can wonder... ».

Langue

Vocabulaire

Vocabulaire spécifique à la synthèse

Nous notons encore trop d'inexactitudes qui sont du plus mauvais effet et que l'on peine à comprendre après 2 ans d'entraînement à l'exercice de la synthèse :

**graphic / *grafic, *a draw, *a caricatur, *according for document 1, *to answer at this question, *an extract of, *to diminuce, *a cartoon drawn by, *the draw from Zyglis, *as a nutshell, *to what extend, *a problematic, *economical, *it exists a lot of...*

Attention également à bien recopier les termes du dossier. Notons par exemple des erreurs fréquentes telles que : **the war drug, *the war of drugs, *the war and drugs, *land of free, *land of the freed...*

Vocabulaire général

Il était attendu que les candidat.e.s maîtrisent le lexique propre à la société américaine et à l'anglais général. Beaucoup d'erreurs sur du lexique courant ont pourtant été constatées (**peoples, *colour person, *Latinos people, *the responsible, *responsible of, *United States* sans article par généralisation de la règle « pas d'articles aux noms de pays ») ainsi que des confusions trop fréquentes (*politics/policy, rise/raise, actual/current, angry/hugry, it's/its, there/their, strip / stripe / strap*).

Nous regrettons la trop grande présence de fautes d'orthographe grossières : **wich, *beetween, *fourty, *wether*. Attention également au dédoublement ou non des consonnes qui peuvent parfois changer le sens d'une phrase (« **to conclude, mass incarceration will be difficult to beat, but many politicians, including president Trump, are hopping to achieve it* »). Rappelons aux candidat.e.s qu'il

faut se méfier des calques un peu trop faciles (traduction littérale de “toucher” dans le sens d’affecter: «** it touches the democratic process and housing*” (to affect)).

Le sens de «*hardly*» ne semble pas connu de tous, on relève des occurrences telles que «**It is hardly more difficult to find a job*» ou encore «**the war on drugs is hardly enforced*».

Problèmes spécifiques liés au sujet

Dans l’ensemble les candidat.e.s ont bien su se servir du dossier pour le vocabulaire spécialisé (*offenders, an offense, to serve a sentence*). Cependant, le corollaire négatif de cette session a été que les candidat.e.s ont beaucoup plus eu recours à des copier-coller complets que dans les sessions précédentes : beaucoup de copies ont recopié mot pour mot des segments des textes, notamment pour les phrases contenant des chiffres. Il y a eu donc plus eu de pertes de points sur l’item «*reformulation*» (5 points sur 15 en méthodologie) que d’habitude.

Fautes fréquentes relevées liées au sujet : **incarcerated, *injailed, *prisonner, *jailer pour prisoner/inmate, *juridical system, *carceral system (carceral existe en anglais mais la collocation attendue est plutôt «*prison system*»), *incarceral system, *incarcerate people (pour “incarcerated”), *inegalities, *choking numbers (!), *overcrowded...*

Charabia

Nous avons pu remarquer une tendance dans certaines copies à vouloir insérer du vocabulaire complexe, pensant peut-être que cela pourrait améliorer leur note de langue à l’épreuve.

Par exemple : «*So, in the United States, people talk about mass incarcerations albeit prisons and jails do not reflect the population of the united states*» ou encore «*To begin with, Vogue asserts that in order to dwindle the war on drugs, presidents successively implement new applications and widespread their enforcement to states and local. And, participate to the bolster of jails’ population, creating massive incarceration*».

Cette stratégie ne peut donner lieu à des points, même en vocabulaire : les phrases sont en effet dénuées de sens et sont incompréhensibles. **Si les candidats ont des réelles difficultés et lacunes en anglais, un simple conseil de bon sens prévaut : *do not put the cart before the horse* !** Il faut d’abord viser à maîtriser un vocabulaire et des structures simples (*be, have*, temps simples (présent, passé) accords singuliers et pluriels, syntaxe des questions et de la négation, passif), ce qui permettra d’obtenir autour de 7 voire 8 sur 20 si les documents ont été compris et les arguments restitués dans l’ensemble, même maladroitement et imparfaitement. En revanche, si le correcteur ne comprend rien à ce qu’il lit, on ne peut pas espérer dépasser les 5/20, même si par ailleurs les idées principales des documents sont peut-être comprises.

Grammaire et syntaxe

De manière générale, des erreurs récurrentes persistent sur des structures langagières simples même sur des copies maîtrisant des structures complexes.

Les fautes ont principalement été liées aux situations suivantes :

- -s manquant à la 3^{ème} personne du singulier au présent simple (**it represent*) et notamment des structures fautives sur des expressions attendues telles que «**USA have...*»
- accord singulier/pluriel (**a lot of money are spent*)
- absence de majuscule aux adjectifs de nationalité (**the american prison system*)
- des adjectifs accordés au pluriel (**some economicals issues / *the others documents was published*)
- des confusions entre les pronoms personnels notamment avec le neutre (**[the system].. ; he*

- has other problems)*
- confusion des relatifs who/which (**for a country who have only 5% of the population / *a policy who increase penalties*)
 - article THE au lieu de l'article zéro (*freedom* et non **the freedom*) mais aussi **the CNN, *the president Trump*
 - *one of the* suivi d'un singulier (**one of the main issue*)
 - modaux (**we can concluded / *we will showed*)
 - pluriels irréguliers (**womans*)
 - passif (**they were release / *it was publish*)
 - structures comparatives (**twice harder than / *the same that*)
 - *each* suivi d'un pluriel (**each years*)
 - For / since non suivis d'un present perfect (**Since the war on drugs the debate over mass incarceration is intensifying*).
 - Confusion entre présent simple et présent -ing (**the document is mentioning / *the drawing is showing*)
 - syntaxe (**as shows the cartoon*)
 - ponctuation (**18,4%* au lieu de *18.4%*)
 - chiffres (**2 millions of dollars*)
 - mots de liaison : rappelons que le terme *then* doit s'utiliser de façon chronologique et ne peut avoir une valeur analytique.

Insistons de nouveau plus particulièrement sur la **syntaxe des questions** qui sont généralement utilisées pour annoncer la problématique de la synthèse, et bien trop souvent incorrectes :

**How the US can change their system?*

**How US government deals with the mass incarceration issues?*

**It raises the question of will the incarceration system become fairer and better, by explaining the US' highest incarceration rate in the word, and which are racial issues, than gives advices to reduce incarceration number.*

**But to what extent these problems impact the society?*

**So the question is: is towards a better and fairer system?*

**One might therefore wonder to what extent addressing mass incarceration issues is in the US: toward a better and fairer system?*

**To what extent the prison system in US is discriminative and, how it impacts the future of former prisoners?*

**To what extent mass incarceration is going to a better system?*

**What are the fact about the correctional system in the US and what its future will be?*

**To what extend the US incarceration system is improving?*

**Does the USA can make his incarceration system better and fairer?*

**So does is mass incarceration towards a better system?*

CONCLUSION

Le sujet de cette année s'est révélé assez classant, dans la mesure où la compréhension et restitution de toutes les dimensions du dossier (définir le problème d'incarcération de masse, pourquoi ce problème existe, ce qu'il implique pour la société américaine et comment le réformer) à partir de documents très denses a pu poser plus ou moins de difficultés chez les candidat.e.s.

Les problèmes rencontrés par les candidats demeurent essentiellement les mêmes :

- Respecter les principes méthodologiques élémentaires de l'épreuve (ne pas oublier le titre,

- traiter réellement tous les documents, respecter le nombre de mots),
- Ne pas rester à la « surface » du dossier (ici, il fallait éviter de dire en conclusion que « *mass incarceration is a problem* » alors que c'était le point de départ !),
 - Ne pas se « noyer » dans le détail accessoire (ici, il fallait choisir avec soin les chiffres à réintroduire dans la synthèse)
 - Éviter les erreurs de base (accords de singulier/pluriel sur les noms comme les verbes, syntaxe des questions, verbes irréguliers).

Comme chaque année, certains candidats et certaines candidates arrivent à éviter tous ces écueils et à produire des synthèses fines et nuancées, dans le nombre de mots imparti et dans un anglais maîtrisé voire riche : nous les félicitons.

ARABE

PRESENTATION DU SUJET

Les cinq documents qui constituent le dossier de l'épreuve de la LV arabe, session 2019, dessinent les contours de la *situation du secteur de la santé*, à travers le monde arabe. Le 1^{er} document, intitulé *Le droit de l'Homme à accéder à la médication*, sert d'assise théorique générale pour appréhender par la suite, à travers les autres documents, la situation de l'homme arabe dans ce domaine. Ainsi, le droit de l'Homme à accéder aux soins, à jouir d'une bonne santé est égrené à travers les lois et recommandations des diverses instances internationales dont celles de l'ONU.

Les deux articles qui suivent présentent deux avatars de la situation du secteur de la santé dans deux pays arabes : la Tunisie et le Soudan. L'exemple tunisien présente une situation critique qui éloigne ce pays des normes internationales en matière de la santé, notamment dans les régions périphériques.

L'auteur souligne le problème de la centralisation qui prive certaines régions d'infrastructure hospitalière à travers le territoire tunisien. L'expérience soudanaise apparaît, dans le 3^{ème} article, stricto-sensu à travers le pôle des naissances et de la maternité. On y présente le succès d'une université de médecine à baisser le taux de décès des mères pendant l'accouchement ainsi que des nouveau-nés.

Le 4^{ème} document, tiré du site de l'*Organisation Mondiale de la Santé*, est un graphique qui montre la grande disparité, au niveau de l'espérance de vie, des dépenses par pays et par habitants pour la santé ..., entre la Mauritanie et le Qatar.

Le dernier document est une caricature tirée, du site marocain, *Barlamân.com*. Il montre une famille composée de deux parents et un enfant assis par terre sous une pluie battante. Les parents s'abritent sous un carton qui porte la mention *Couverture médicale*. Celle-ci trouve écho avec l'intitulé de la caricature *L'accès des pauvres aux services médicaux est devenu extrêmement difficile*.

REMARQUES GENERALES

Nombre de candidats : **13**

La note maximale obtenue : **19,60**

La note minimale obtenue : **6**

Moyenne : **14,20/ 20**

À la lecture de ces résultats, nous pouvons d'ores-et-déjà affirmer le niveau très satisfaisant de la majorité des candidats, leur connaissance des attentes et impératifs du concours ainsi que leur préparation adéquate.

Nous allons mesurer tout cela à travers l'analyse des diverses composantes du cahier des charges de toute synthèse réussie.

Titre et nombre de mots

La quasi-totalité des candidats ont donné un titre à leur production et en ont indiqué le nombre de mots.

Une approche sommaire des cinq documents, présentés ci-dessus, orienterait d'emblée les candidats vers le choix d'un titre bateau, d'une portée trop générale. Certains candidats ont intitulé leurs synthèses ainsi : *Le secteur de la santé dans le monde arabe*, *Le droit à la santé dans le monde arabe* ou encore *La santé dans le monde arabe*.

Une approche plus avisée, plus fine orienterait les candidats plutôt vers des titres qui soulignent la situation de crise que vit le secteur de la santé dans le monde arabe. Certes, l'article sur la diminution des décès des mères ou des nouveau-nés montre un progrès et des avancées. Mais l'existence même d'un phénomène qui a pratiquement disparu dans les pays développés montre une situation endémique de crise.

Le choix d'un titre afférent à la crise montre une compréhension en profondeur de l'esprit du dossier et cela se répercute sur le choix pertinent de la problématique.

Problématique

Le choix de la problématique était souvent pertinent puisqu'il gravitait autour de la situation actuelle du secteur de la santé dans le monde arabe, ses diverses configurations et l'accès de l'homme arabe à la médication à l'aune des critères et normes internationaux.

Mais, on trouve aussi certaines problématiques plus « ramassées » et plus réductrices : *Les méfaits que rencontre le monde arabe dans le domaine de la santé* ou *Les défis que confronte le secteur de la santé dans le monde arabe*. Ces choix partiels induisent une restitution partielle qui néglige les documents qui ne montrent pas les méfaits ou ne relatent pas les défis (L'article sur le Soudan ou le graphique comparant deux pays arabes).

D'autres synthèses, minoritaires, ne recèlent aucune problématique. Les candidats juxtaposent les idées dans une restitution paraphrastique sans aucun fil conducteur.

Restitution

Aucune idée étrangère aux documents ne doit s'immiscer dans la synthèse. Il ne s'agit nullement des idées ou opinions du candidat mais plutôt des idées qui traversent les documents proposés. Or, on trouve souvent une idée, une tournure de phrase, une prise de position ou carrément un accent militant qui trahissent une subjectivité intrusive : « La santé est un bien inestimable... », « Malheureusement, nous assistons désespérés aux carences du secteur de la santé dans le monde arabe », « Chaque citoyen arabe aspire à une vie digne... ». Ces affirmations dont on ne trouve aucune trace dans le corpus proposé sont placées souvent en introduction ou en conclusion. Or, la subjectivité doit être bannie dans tous les « compartiments » de la synthèse. Les documents proposés doivent être l'unique source qui alimente l'ensemble du travail.

La restitution ne doit négliger aucun document proposé. Le candidat doit opérer un va-et-vient constant entre les cinq documents afin d'extraire l'essentiel en rapport étroit avec la problématique choisie. Or, certains candidats ont négligé totalement ou partiellement la caricature et le graphique et ont axé leur analyse sur les trois articles. Les documents iconographiques n'ont nullement une fonction illustrative ou ornementale. Ils s'intègrent parfaitement dans l'économie générale du corpus pour en comprendre la teneur générale. Le graphique et la caricature indiquent avec justesse la dimension de crise que connaît le secteur de la santé dans le monde arabe : interarabe pour le graphique et interclasse à l'intérieur du même pays. Omettre l'analyse de ces deux documents a plongé certains candidats dans une vision amputée qui s'est répercutée dans le choix d'un titre bateau et a mené vers un travail incomplet.

CONCLUSION

Il est nécessaire de rappeler qu'une synthèse réussie commence d'abord par la lecture attentive des documents proposés et des efforts soutenus pour comprendre les grandes lignes ainsi que les infimes détails. Le fruit de cette étape se manifeste par le choix d'une problématique pertinente qui rend compte vraiment des idées essentielles et des articulations névralgiques qui traverse l'ensemble du corpus. Cela induit une restitution fidèle qui ne néglige aucun document et qui n'introduit aucun élément extérieur aux textes.

ESPAGNOL

PRESENTATION DU SUJET

Le dossier d'espagnol LVA 2019 traitait du développement durable, un défi pour le XXIème siècle. Le sujet était relativement classique et n'a pas posé de difficulté majeure pour la majorité des candidats.

17 candidats ont composé cette année en espagnol.

La moyenne est de 11,13/20. 10 candidats ont eu la moyenne. Le lot de copies était très hétérogène, les notes allant de 1,2 à 18,80. 4 copies ont obtenu une note supérieure à 16 et 3 copies ont eu moins de 5.

Langue

Comme en témoignent les résultats, le niveau de langue est critique chez certains candidats. De nombreux barbarismes ou calques (*« *bilano environmental* », « *febleza* », « *mesuras* » par exemple) ont été relevés. Nous regrettons que des candidats doublent la lettre S, (*« *progreso* », « *promessa* », « *necessita* »), la lettre P (« *applicado* »).

Force est de constater qu'une poignée de candidats ont mal orthographié des mots qui apparaissaient dans les articles.

Le grand écueil reste la conjugaison. Le subjonctif présent est peu maîtrisé. Il en est de même pour les verbes irréguliers au présent de l'indicatif.

Parmi les autres erreurs de grammaire récurrentes, on notera :

- Le possessif « *nuestros* » se voit souvent remplacé par « *nos* »,
- * « *permite de* » se retrouve fréquemment,
- En outre, un grand nombre de candidats ne font pas la différence entre l'usage de *por* et *para*.

À l'inverse, un candidat s'est démarqué par la qualité de la langue employée, digne d'un natif, avec l'usage d'expressions idiomatiques. De plus, il a su utiliser des structures complexes telles que *seguir+gérondif*, *tal vez* + subjonctif, *no solo...sino*, *cuyo*, *soler* + infinitif, *volver a* + infinitif, *ir*+gérondif, *como si*+ subjonctif imparfait.

Difficultés de méthodologie

On notera que la difficulté principale de l'exercice de synthèse réside dans la mise en cohérence des documents, l'organisation des idées et les liens entre les arguments. Dans l'une des copies nous avons une succession d'idées linéaires, sans transition, comme si le candidat faisait un résumé de chaque document en juxtaposant les idées essentielles.

Il est regrettable que 4 candidats n'aient pas été capables d'identifier le type de documents proposés. Le jury conseille de faire une liste de vocabulaire avec toutes les natures possibles de documents.

Aucune digression n'a été constatée. Aucun avis personnel n'a été donné, les candidats ont fait part d'objectivité. Tous les documents du dossier ont été évoqués dans le lot de copies.

Reformulation

Nous avons pu constater que, globalement les candidats ont eu le mérite de reformuler les idées, bien que parfois la reformulation ait pu s'avérer maladroite. Un seul candidat a copié/collé, à plusieurs reprises, des expressions qui apparaissaient dans les articles, sans même les analyser.

Faux-sens

Le corpus était accessible et n'a pas posé de problème majeur de compréhension. En effet, dans l'ensemble les candidats ont bien saisi les idées exposées dans les documents.

Toutefois, un faux-sens est à déplorer à 2 reprises : certains candidats ont indiqué que la publicité favorise la sensibilisation au développement durable, alors que les documents démontrent que la publicité favorise la consommation. Une relecture aurait permis d'éviter à un candidat d'évoquer le recyclage en Colombie au lieu du Chili.

Décompte des mots

Les candidats nous ont proposé un décompte des mots honnête, excepté un candidat qui s'est contenté d'écrire « environ 500 mots » (cela est pénalisé) et un autre qui n'a pas effectué de décompte.

Titre

2 candidats ont omis de donner un titre à leur devoir, ce qui est sanctionné par un malus.

5 candidats ont obtenu un bonus pour leur titre bien formulé.

Problématique :

5 candidats sont parvenus à reformuler habilement la problématique.

La majorité des candidats se sont contentés de copier la problématique du dossier.

Structure du devoir

Les introductions qui ont privilégié une présentation brève des documents, une annonce légère du plan et de la problématique ont été valorisées. Un quart des copies présente des introductions beaucoup trop longues et citent le titre de chaque document : ce n'est pas utile et « gâche » un grand nombre de mots, ce qui peut poser problème par la suite.

Presque un candidat sur 2 n'a pas annoncé de plan. Ce critère n'est pas sanctionné si la structure du devoir et les parties sont clairement identifiables. Parmi eux 2 ont évoqué la nature et le thème des documents en guise de plan. Nous avons même un candidat qui a annoncé un plan dans son introduction, mais qui ne l'a pas respecté dans son développement, ce qui ne peut fonctionner.

Certaines phrases d'accroche se sont révélées maladroitement ou trop abruptes. On notera qu'intégrer des phrases de transition entre les parties permettrait de guider l'examineur dans la progression et la logique du devoir.

La conclusion est en général synthétique et répond explicitement à la problématique.

Suggestion de plan

I. Un planeta afectado y en estado de emergencia por una actitud irresponsable del ser humano.

II. Movilización (gobiernos, empresas, sociedad civil) y proyectos a favor del desarrollo sostenible.

III. Las dificultades y los límites a la hora de asumir el reto del siglo XXI.

ITALIEN

PRESENTATION DU SUJET

Le sujet de cette année concernait le programme Erasmus et ses évolutions en Italie et dans le monde. Seulement deux candidats ont affronté l'épreuve de synthèse et ont montré une bonne compréhension des documents proposés en fournissant un bon travail de mise en relation des mêmes.

Les candidats ont montré une bonne connaissance linguistique, lexicale et grammaticale leur permettant de présenter leur travail de synthèse avec une certaine fluidité.

Ils ont été capables d'utiliser certaines expressions ou mots de liaison pour mieux coordonner le discours et relier les différents documents et aussi maîtriser des structures complexes et communes en même temps comme le subjonctif, les conjonctions, les pronoms relatifs etc.

Il y avait tout de même quelques erreurs et voici des remarques pour les éviter :

- Attention aux articles définis : ex : LO pl . GLI devant les noms masculins commençant par s+ consonne, x, z, ps, gn, y et ne pas oublier qu'un article au pluriel- même devant une voyelle- ne sera jamais élide !!!
- Attention aussi aux articles indéfinis : UNO est le correspondant de LO par conséquent on l'utilise dans les mêmes cas sus-cités
- Attention aussi aux articles contractés
- Au futur n'oubliez pas de mettre l'accent sur la 1^{ère} et la 3^{ème} personne du singulier
- Toujours par rapport au futur n'oubliez pas que les verbes du 1^{er} groupe finissant par –CIARE et –GIARE perdent toujours le « i » de la racine car les terminaisons ERÒ, ERAI etc... permettront de maintenir la prononciation.
- On utilise les pronoms LUI/LEI quand le sujet est une personne mais lorsque ce n'est pas le cas on utilise ESSO/ ESSA. Dans le cas nous concernant, les candidats ont utilisé LUI en se référant à Erasmus alors qu'il fallait utiliser ESSO.

Sinon, attention aussi à quelques calques :

- En italien on dit *la speranza* et pas *lo spero* (l'espoir) ou encore *favoreggiare* et pas *favorizzare* (favoriser)

Pour finir, petit mais important rappel :

Ne jamais donner des avis subjectifs ou faire référence à des éléments extérieurs aux documents présentés !